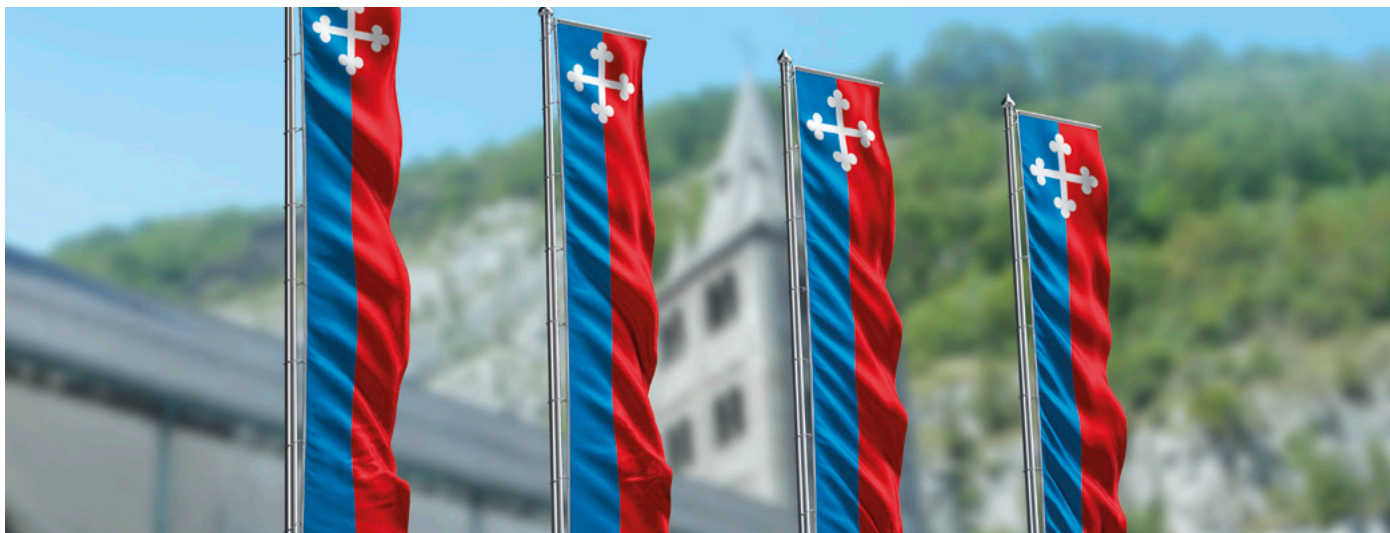


# AgauneInfo

Extension de l'EMS  
Foyer Saint-Jacques <sup>02</sup>

Apprendre ...  
et s'intégrer <sup>11</sup>

Le point sur l'affaire  
Strumbo <sup>14</sup>



## Haut les couleurs !

**ÉDITO** **XAVIER LAVANCHY** Vous avez dans les mains le premier numéro du nouvel AgauneInfo. La maquette de ce journal d'informations communales a été revue de fond en comble avec la volonté de permettre une meilleure lisibilité et des rubriques clairement définies. À vous maintenant, chère lectrice, cher lecteur, de vous forger un avis après avoir découvert cette édition.

Mais si la question se pose à vous, c'est bien que vous avez pris connaissance du journal et, par ce simple fait, le but du communicateur est atteint.

Communiquer de la manière la plus complète possible est devenu indispensable pour une collectivité publique dans notre 21<sup>e</sup> siècle envahi d'écrans permettant un accès instantané à une foule d'informations en continu par les médias électroniques et les réseaux sociaux. Par ailleurs, il est évident que la presse traditionnelle déserte de plus en plus sa

mission ancienne d'information de proximité et que le pouvoir exécutif d'une commune doit trouver d'autres vecteurs pour atteindre la population.

Ainsi, votre Conseil municipal a arrêté en mai 2021 sa stratégie de communication pour la période législative à venir. Il a validé les axes et actions prioritaires qu'il suivra pour ces quatre prochaines années. Ces actions concrètes passeront notamment par ce nouveau journal, par la refonte de l'identité visuelle que nous vous présentons en tête de cette édition et qui se déploiera

petit à petit au gré des besoins, par la mise en ligne d'un nouveau site web qui devra répondre à un besoin légitime d'e-administration conjugué à une amélioration de la communication intra-entreprise (en 2022), par la mise à niveau de la signalétique dans la cité ou encore la création d'espaces de rencontres citoyennes (rencontre avec le Conseil municipal par quartier, la première fois le 10 novembre 2021 à Mex).

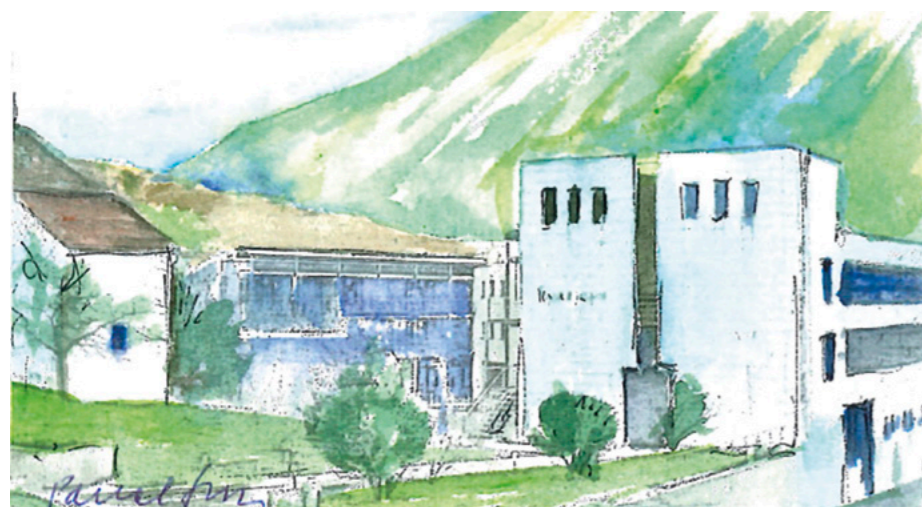
Dans ce numéro, vous découvrirez aussi une foule de nouveaux et d'anciens visages qui ont tous pour dénominateur commun de participer à animer notre collectivité: préfet, architecte, nouveaux employés communaux, intervenants en tout genre etc. jusqu'à ceux de nos nonagénaires en fête. Ces personnes contribuent toutes à donner de la couleur à notre Commune.

Et donner un maximum de couleurs à notre Commune, c'est bien le travail auquel s'est attelé avec cœur votre Conseil municipal !



# Extension de l'EMS Foyer Saint-Jacques

**NOS AINÉS** XAVIER LAVANCHY L'Avenue du Simplon à l'entrée sud de Saint-Maurice va se retrouver passablement remodelée ces prochaines années par la construction de l'extension de l'EMS Foyer Saint-Jacques.



Le projet d'extension de l'EMS Foyer Saint-Jacques

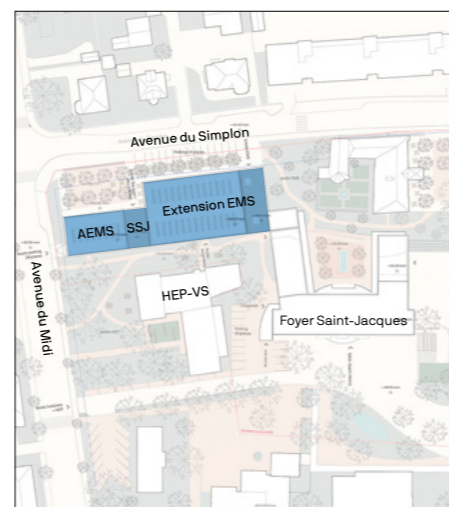
Cet agrandissement à l'état de projet actuellement devrait être mis en exécution dès fin 2023 sur l'emplacement actuel du bâtiment dans lequel est situé notamment le tea-room l'Atelier. Le parking attenant (HEP) sera quant à lui rasé.

La parcelle sur laquelle figure le bâtiment sera vendue à la fondation Saint-Jacques pour un montant de CHF 1 290 000.- sous réserve de l'acceptation de la transaction par le Conseil général en séance du 27 septembre 2021.

L'implantation du nouveau bâtiment, toujours en lien avec l'ancien, figure sur le plan ci-dessus (AEMS: appartements protégés, SSJ: foyer de jour).

**Ce projet permettra de développer une nouvelle offre:**

- elle répondra aux besoins en lits du district de Saint-Maurice. Dès la fin des travaux, le foyer Saint-Jacques disposera de 81 lits en long séjour et de 2 lits en court séjour.
- une structure de soins de jours, offre aujourd'hui absente, viendra compléter celle des foyers. Cette prestation permettra de recevoir des pensionnaires en accompagnement à la journée avec retour le soir dans le domicile familial.
- huit appartements (dits appartements protégés) à encadrement médico-social seront également mis à disposition.



- un tea-room devrait remplacer l'actuel tea-room de l'Atelier.
- un parking souterrain devrait être construit pour les besoins du foyer et des appartements.

Cet investissement important, aujourd'hui estimé à environ CHF 26 millions, changera à n'en pas douter durablement l'aspect de l'Avenue du Simplon en offrant une véritable porte d'entrée sud à notre agglomération.

## Interview d'Alain Wolff, l'architecte lauréat du concours

Alain Wolff, vous êtes l'architecte lauréat du concours pour l'extension de l'EMS Saint-Jacques et désormais mandaté pour la réalisation de cet ouvrage. Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Originaire de Sion, j'ai étudié l'architecture à l'EPFL et ouvert mon bureau à Lausanne en 2003. Nous participons régulièrement à des concours d'architecture et avons réalisé plusieurs bâtiments publics (EMS, logements, école...). Le bureau comprend actuellement huit personnes. Nous sommes associés avec le bureau de direction de travaux Quartal pour ce projet.

**Quelles réflexions ont prévalu dans la conception de ce projet en matière d'intégration dans le tissu urbain de Saint-Maurice ?**

Le projet d'extension de l'EMS prend place le long de l'avenue du Simplon, entre l'avenue du Midi et l'hospice Saint-Jacques. Il se décompose en deux volumes afin de diminuer son impact visuel et de créer une placette qui marque l'entrée au centre-ville. Le verger au sud de l'hospice

**«L'hospice est remis en valeur et l'avenue, ponctuée d'espaces verts publics, acquiert un statut urbain et convivial.»**



est maintenu et nous proposons de réaménager la place située au nord. L'hospice est ainsi remis en valeur et l'avenue, ponctuée d'espaces verts publics, acquiert un statut urbain et convivial.

**Quelles lignes directrices avez-vous choisies dans l'élaboration du projet ?**

La nouvelle entrée principale est prévue sur l'avenue du Simplon, ce qui permet de «retourner» l'EMS et ses usagers vers la ville. Une partie des activités est prévue à ce niveau, alors que celles nécessitant plus de calme prennent place au rez-inférieur de plain-pied avec le jardin. Les chambres sont situées dans les étages et des logements protégés occupent le second bâtiment qui a son entrée propre. Le centre de gravité de l'ensemble est ainsi complètement déplacé et la liaison entre l'ancien et le nouveau a été traitée avec le plus grand soin pour que tout cela fonctionne.

Au niveau de l'expression, un langage simple et assez classique a été choisi, conférant un statut de bâtiment public à l'EMS, tout en assurant la domesticité et l'intimité nécessaire aux résidents.



© Alain Wolff Architectes



# Blaise Borgeat, nouveau préfet du district

**POLITIQUE** XAVIER LAVANCHY

**Blaise Borgeat, vous êtes le nouveau préfet du district de Saint-Maurice depuis le 1<sup>er</sup> août 2021. Une présentation rapide ?**

Originaire de Salvan et Vernayaz, je suis âgé de 37 ans, marié à Anaïs et papa d'Alan et Marine.

Conseiller municipal de 2009 à 2012 puis Président de Vernayaz de 2013 à 2019, j'ai une formation d'économiste HES et suis titulaire d'un master en administration publique de l'IDHEAP. Employé de longue date au sein du groupe SEIC/TELEDIS dans lequel j'ai fait mon apprentissage, j'exerce à ce jour la responsabilité du département Finances, Énergie et Services généraux.

**Quel est le rôle d'un préfet ?**

La Loi sur les attributions des préfets lui confère le rôle de premier magistrat du district et de représentant du pouvoir exécutif et administratif. Nommé et assermenté par le Conseil d'État, il assume entre autres la surveillance de l'administration des communes, des corporations et des établissements d'utilité publique. Concrètement pour le district de Saint-Maurice, il préside la Conférence des Présidents du district. La Fondation Saint-Jacques se trouve également sous l'égide du préfet. L'Association du Cycle d'orientation est du ressort de la préfecture tout comme l'Autorité de protection de l'adulte et de l'enfant ainsi que le service officiel de curatelle.

Le préfet est en charge des assermentations pour l'ensemble des personnes représentant l'autorité dans le cadre de leur fonction (police intercommunale, gardes, employés communaux appelés à des tâches de contrôle au nom de l'autorité). Le préfet est enfin le délégué du district dans diverses institutions, fondations ou associations.

«Le district de Saint-Maurice va vivre un défi existentiel dans le cadre de la redéfinition des régions.»



**Selon vous, quels sont les enjeux politiques qui vous occuperont ces prochaines années ?**

La capacité de fédérer les communes autour de projets communs et de faciliter les échanges tout en assurant un rôle de modérateur sont des enjeux qu'il conviendra de relever pour mener à bien mon mandat.

En effet, le district de Saint-Maurice va vivre ces prochaines années un défi existentiel dans le cadre de la redéfinition des régions et des circonscriptions électorales. Ces évolutions doivent nous inciter à développer un modèle de gouvernance en phase avec les réalités politico-administratives du 21<sup>e</sup> siècle. En effet, la multiplication des collaborations sous des formes variées (associations, fondations, commissions) présente un défi majeur pour assurer un bon pilotage des

institutions tout en bénéficiant au mieux des synergies financièrement favorables aux citoyens. Travailler sur l'avenir des nombreuses collaborations intercommunales existantes dans le contexte de la refonte de la Constitution cantonale ainsi que la défense des intérêts des communes du district sont des enjeux principaux.

**Dans le district de Saint-Maurice, le préfet est également le président du conseil de la Fondation Saint-Jacques qui gère les EMS de Saint-Maurice et Vernayaz. Pouvez-vous présenter les enjeux de ce projet ?**

Le projet d'extension du Home Saint-Jacques à Saint-Maurice s'inscrit dans la continuité de la mission de la Fondation initiée il y a 30 ans. Ce projet permettra de renforcer la capacité et la qualité de l'accueil de nos aînés sur le site de Saint-Maurice.

**Quel rôle joue pour vous la Fondation Saint-Jacques dans le district ?**

Notre fondation offre des prestations de haute qualité aux conditions les plus attractives en regard des autres EMS du Canton et ceci grâce à la participation des 9 communes du district. Par son modèle de fonctionnement qui implique fortement les pouvoirs publics communaux, tant sur le plan politique que financier, la Fondation Saint-Jacques est un exemple de collaboration dans le district et je salue ses fondateurs visionnaires de l'époque.

**Quelle importance particulière revêt le projet pour le district de Saint-Maurice ?**

Ce projet correspond à la planification des lits EMS approuvée par le Canton du Valais. Il offrira des conditions optimales aux pensionnaires du district. Par effet de bord, il créera des emplois dans la région et renforcera notre capacité, tant qualitative que quantitative, d'accueil de nos aînés.

# La vie au skatepark avec l'association Ride With Dreams

**JEUNESSE** ISABELLE FROSSARD **L'association Ride With Dreams a vu le jour en 2014 et s'est, dès la réalisation du skatepark, engagée pour animer ce lieu et y favoriser la pratique de sports à roulettes.**

Le comité, composé de jeunes enthousiastes et motivés, a été renouvelé en décembre 2020. Il se compose de 10 membres âgés de 12 à 22 ans: Julien, Pierriek, Antoine, Nolan, Enzo, Gilles, Gabriel, Mathias, Killian et Lenny.

La dernière année a été relativement compliquée mais cela n'a pas empêché les riders de passer du temps au skatepark, et d'organiser de nombreuses activités. Quelques grillades ont notamment eu lieu, donnant l'occasion de se retrouver pour un moment convivial. Plusieurs sorties réunissant une quinzaine de jeunes ont également été faites dans de différents skateparks de la région: Montreux, Lausanne, Le Châble et Vouvry.

Une compétition de trottinette freestyle a réuni au mois d'octobre une trentaine de participants vaudois et valaisans âgés de 10 à 17 ans.

En 2020 comme en 2021, des cours d'initiation à la trottinette et aux rollers ont été mis sur pied. Ainsi, au printemps dernier, une vingtaine d'enfants âgés de 6 à 12 ans ont pu suivre des cours de trottinette dispensés par les jeunes membres de l'association.

En décembre prochain, l'association participera au festival Lumina en présentant une performance en sons et en lumières au skatepark.

Les membres de l'association s'engagent aussi à faire en sorte que le skatepark reste un lieu convivial, propre, où chacun peut pratiquer son sport en toute sécurité, notamment par le respect du règlement. L'installation d'une table et de bancs a été accueillie avec joie par tous.

Ces événements sont une preuve de la détermination et de la volonté de s'engager de jeunes riders qui s'entraînent chaque semaine pour progresser et faire évoluer leur skatepark et leur sport. Lorsqu'on le voit débordant de nouvelles idées, on ne peut qu'être optimiste quant à l'avenir de ces sports urbains. RWD est ouvert à tous, alors si toi aussi tu as envie de rejoindre l'association, quel que soit ton niveau, il te suffit de prendre contact avec la maison des jeunes La Dzèbe ou directement avec les membres du comité.

**Pour plus d'informations:**  
[www.ladzebe.ch](http://www.ladzebe.ch)



**JEUNESSE** ISABELLE FROSSARD

## Garder le lien

Depuis le printemps 2020 la Dzèbe n'a pas pu, à quelques exceptions près, organiser d'activités dans ses locaux.

Cela n'a toutefois pas empêché l'équipe d'animation de rester en lien avec la jeunesse agaunoise. Dès le mois de mai 2020, les animateurs ont été présents dans les rues de Saint-Maurice, notamment dans les quartiers de Beaulieu, Glarier et au skatepark.

Cette présence en extérieur a pu être assurée à Beaulieu été comme hiver, les mercredis et samedis ainsi que quelques jours par semaine durant les vacances. Jeux, dessins, discussions, cache-cache, football... le plus souvent les activités ont été choisies par les jeunes présents. Selon les périodes et la situation sanitaire il a été possible de proposer plus de matériel et d'activités: pistolets à eau, cerceaux, matériel de bricolage, etc.

Quelques projets ponctuels ont pu être réalisés, notamment avec l'association Ride With Dreams, la Constituante des jeunes, les élèves de l'ECCG Monthey ainsi que Pro Senectute. Un stage d'initiation au théâtre animé par la comédienne Sarah Barman, a eu lieu en juillet dernier.

La Dzèbe proposera encore des activités en extérieur le mercredi jusqu'aux vacances d'automne.

La reprise d'un programme comme avant, notamment avec les ateliers proposés le samedi après-midi, se fera dès le mois d'octobre. L'équipe d'animation est toujours disponible pour toute demande, suggestion, idée ou question.

Toutes les informations concernant nos activités sont publiées sur les réseaux sociaux ainsi que sur le site internet de la Dzèbe.

**Pour plus d'informations:**

La Dzèbe  
 La Dzèbe  
 078 924 69 02  
[www.ladzebe.ch](http://www.ladzebe.ch)



## Brasserie de l'Abbaye : deux années réjouissantes

**VIE CULTURELLE** (LEILA RICARD) C'est à l'occasion de la Saint Maurice en septembre 2019 que les bières de l'Abbaye voyaient le jour. Septembre 2021, une nouvelle édition limitée complète la gamme.

Si fraîches et déjà chargées d'histoire! Déjà deux ans que la grande aventure de la Brasserie de l'Abbaye de Saint-Maurice a débuté. Deux ans qu'elle ambitionne de mettre en valeur l'Abbaye et son riche patrimoine tout en contribuant au dynamisme de la région. Ces deux premières années lui ont donné pleine confiance en l'avenir. En effet, depuis le lancement, le public a fait un bel accueil à la gamme composée de 3 bières: la bière blanche CANDIDE, avec ses levures personnalisées prélevées sur un parchemin de l'Abbaye de 1319, l'ambrée FEBRIS avec ses saveurs de malt grillé en référence à l'incendie qui a ravagé l'Abbaye en 1619 et la seule vraie bière d'abbaye de Suisse, la DXV. Chacune favorise des moments de partage, de convivialité et de fraternité et met en lumière, avec une empreinte de modernité, des moments forts tirés de sa longue histoire.

C'est lors du Marché Monastique en septembre 2019 que la Brasserie de l'Abbaye de Saint-Maurice dévoilait ses crûs chargés d'histoire. Cette année lors de la 9<sup>e</sup> édition de l'incontournable marché de Saint-Maurice, la Brasserie a commercialisé une nouvelle bière de caractère en édition limitée: la VOX, la «voix» en latin, est une bière houblonnée qui résonne de notes fruitées et florales. À l'orée du 4<sup>e</sup> siècle, Maurice ose se rebeller contre l'autorité romaine pour suivre ses convictions. Comme Saint-Maurice, la VOX s'exprime avec force et son goût perdure. Cette authentique American Pale Ale avec ses houblons américains est produite en 20 000 exemplaires, en hommage aux 20 000 pèlerins rassemblés sur le tombeau de Maurice en 1873. Elle est disponible à la boutique de l'Abbaye de Saint-Maurice jusqu'à épuisement du stock!



### VIE LOCALE

## Badminton club Saint-Maurice

Le BC Saint-Maurice, fort de ses 140 membres dont une soixantaine de juniors, évoluera pour la 18<sup>e</sup> année en ligue nationale B.



Cette saison, l'accent sera mis sur le développement du badminton «loisir» en offrant la possibilité à tout un chacun, peu importe son niveau, son âge, seul ou accompagné, avec ou sans matériel de venir s'essayer gratuitement à la pratique du badminton.

L'action aura lieu tous les vendredis de septembre de 19 h 30 à 21 h 00 à la salle de la Tuilerie. N'hésitez plus et venez vous dépenser et vous faire plaisir!

Les juniors sont également les bienvenus et peuvent venir le lundi de 16 h 45 à 18 h 15 à la salle du centre sportif.

**Pour plus d'informations:**  
[www.bc-st-maurice.ch](http://www.bc-st-maurice.ch)  
 ou par mail:  
[yclerc@hotmail.com](mailto:yclerc@hotmail.com)

## La traversée du hameau d'Épinassey

**MOBILITÉ** (SERVICE DE LA MOBILITÉ DE L'ÉTAT DU VALAIS)

La route cantonale qui traverse Épinassey ne correspondait plus aux projets de mobilité actuels et avait besoin d'une rénovation.

Après des études axées sur sa restructuration, une mise à l'enquête publique puis l'approbation du Conseil d'État le 10 juin 2020, les travaux ont débuté au mois de septembre 2020. La coordination avec la commune de Saint-Maurice et le groupe SEIC-Télédis a permis d'optimiser les interventions lors de l'ouverture de la route, notamment sur le collecteur d'eaux usées pour la commune.

### «Les habitants d'Épinassey ont fait preuve de beaucoup de patience, de courtoisie et de gentillesse.»

**Les principaux objectifs du projet**

- Sécuriser les piétons avec un trottoir dédié à la mobilité douce sur l'ensemble du tracé d'une longueur de

1020 m et d'une largeur uniforme de 1,50 m. Ce trottoir est délimité par des bordures hautes (12 cm) et par des bordures franchissables vers les accès privés.

- Uniformiser la largeur chaussée à 5,30 m pour permettre les croisements, avec 5 zones d'évitement. La chaussée existante d'une largeur variable de 4,60 m à 6,20 m n'est pas adaptée au secteur bâti.
- Installer un nouvel éclairage public situé en bordure du nouveau trottoir.
- Rénover le collecteur des eaux claires et construire de nouveaux sacs dépotoirs pour récolter les eaux pluviales et réaliser un bassin d'infiltration.

La réalisation du bassin d'infiltration nécessite une nouvelle mise à l'enquête publique et est en cours d'homologation. Ces travaux sont prévus au mois d'octobre 2021.

Les habitants d'Épinassey ont fait preuve de beaucoup de patience, de courtoisie et de gentillesse durant toute la période des travaux, malgré les nuisances que sont les attentes aux feux de circulation et les fermetures de route à tout trafic. La commune de Saint-Maurice et le Service de la Mobilité les remercient sincèrement de leur compréhension.



### NOS AINÉS

## Quatre fois nonante bougies

En cette année 2021, du mois de janvier au mois de septembre, 4 personnes ont fêté leurs nonante ans. Le Conseil municipal ainsi que l'ensemble de la commune leur réitérent leurs meilleurs vœux à cette occasion.

Madame Kaethi Gaillet,  
née le 26 mai 1931



Madame Édith Morisod,  
née le 27 juillet 1931



Monsieur François Nicolet,  
né le 3 août 1931



Madame Laura Bau,  
née le 31 août 1931





# Bientôt, Saint-Maurice disposera de son propre jardin collectif !

**VIE LOCALE** (SANDRINE RAPPAZ) Lancé à l'initiative de quatre citoyennes motivées, une partie des anciens jardins de Lavigerie retrouvera sa fonction première. Ce terrain, gracieusement mis à disposition par la commune de Saint-Maurice, sera prochainement équipé et préparé à la culture potagère biologique.



Les membres de l'association du potager aigaunois.

Le but est avant tout de créer un espace de rencontres, tout en éduquant la population au développement durable et à une alimentation saine. C'est l'objectif que s'est fixé le comité du Potager aigaunois, en mettant sur pied le tout premier jardin collectif de Saint-Maurice.

#### Le comité

- **Sonia Cesario** (Vice-Présidente - Planification Jardin)
- **Sandrine Rappaz** (Présidente - Infrastructure et Logistique)
- **Virginie Dubuis-Gschwend** (Trésorière)
- **Mireille Brouchoud** (Secrétaire - Responsable des membres)

«Cet espace d'environ 400m<sup>2</sup> sera ouvert à tout citoyen séjournant sur le territoire communal.»

#### Un jardin ouvert à tous !

Cet espace d'environ 400 mètres carrés sera ouvert à tout citoyen séjournant sur le territoire communal, membre de l'association et souhaitant cultiver la terre de façon collective. Les produits qui en découleront seront partagés, sans volonté d'en faire commerce.

#### Fonctionnement et cotisation

Le comité a fixé à CHF 40.- la cotisation annuelle des membres actifs.

Cette contribution permettra aux membres d'accéder au jardin, de participer à des ateliers à thèmes, de partager les récoltes et de passer d'agréables moments dans un espace privilégié de verdure en milieu urbain!

Pour étoffer son atelier, le comité recherche activement des outils divers, des dalles, des plantons et des boutures biologiques. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez vous débarrasser de tout objet en lien avec le jardinage! Les éventuels soutiens financiers et dons sont également les bienvenus!

#### Intéressé·e ?

Toutes les personnes intéressées à devenir membre ou ayant des questions peuvent contacter l'association au 076 239 10 73

## Imaginer, créer et partager avec le nouvel espace de la Médiathèque

**VIE CULTURELLE** (FLORA GAGNERIE) La rentrée à la Médiathèque Valais Saint-Maurice se fait avec une nouvelle offre pour les Aigaunois : un Makerspace. Ce mot ne vous dit rien ? Découvrez son concept en quelques questions-clés.

#### Qu'est-ce qu'un Makerspace ?

C'est un lieu physique ouvert où les publics se réunissent pour partager des ressources et des connaissances. Ils peuvent aussi collaborer sur des projets et surtout pour créer, inventer, bricoler, explorer et découvrir à l'aide d'une variété d'outils et de matériaux.

#### Que peut-on retrouver dans celui de Saint-Maurice ?

Il y a divers appareils pour créer ou personnaliser des objets physiques, une imprimante 3D, une découpeuse vinyle (qui découpe dans le papier, le carton, le vinyle autocollant) et une machine à coudre et à broder. Pour la création numérique, un PC ainsi qu'un iMac sont à disposition afin de faire des montages vidéos, audios, photo ou autres.

#### Quel est son objectif ?

Le Makerspace de la médiathèque a à cœur de réduire la fracture numérique en proposant des services pour tout un chacun. De plus, cet espace se veut évolutif et participatif. S'il a été conçu initialement pour vous, son développement

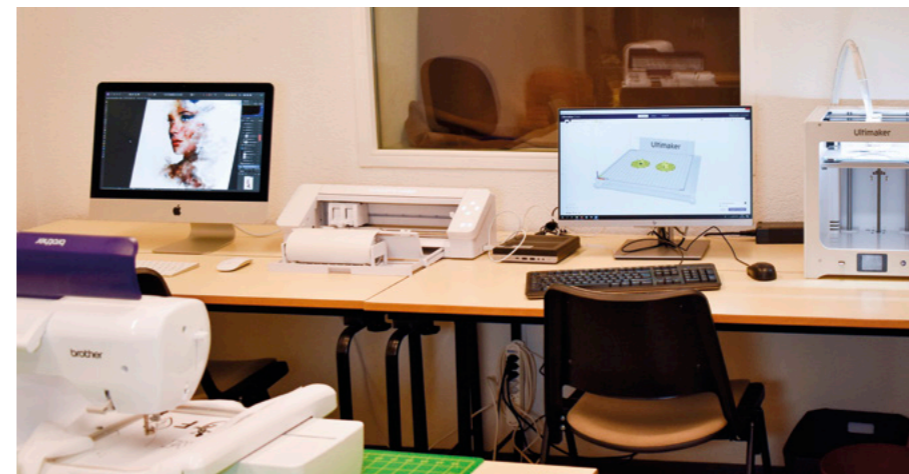
sera assuré par vous. Que vous soyez un expert ou un néophyte curieux, vous êtes les bienvenus!

«Cet espace se veut évolutif et participatif.»

#### Comment y venir ?

Le Makerspace se situe au rez dans la salle de réunion de la Médiathèque Valais Saint-Maurice. Son accès se fait sur demande à l'accueil ou sur réservation. Le mercredi, une personne est présente de 14h à 17h afin de répondre à vos questions ou de vous aider.

Des ateliers auront lieu dans cet espace autour de la programmation, des réseaux sociaux, d'internet. N'hésitez pas à rester informés en vous inscrivant à notre newsletter ou en allant sur notre site internet.



#### VIE CULTURELLE

## La Médiathèque en bref

- **Pour les enfants**  
Les contes et les nés pour lire reprennent en octobre. N'oubliez pas la Nuit du Conte Suisse le vendredi 12 novembre 2021.
- **Pour les ados**  
Rejoins le groupe de lecture du prix RTS littérature ado ! Il te suffit d'avoir entre 13 et 15 ans et de vouloir partager ton avis pour élire le prochain titre gagnant. Inscription à l'accueil ou par téléphone.
- **Pour les murs vides de chez vous**  
L'arothèque vous propose une trentaine d'œuvres d'art à emprunter et accrocher chez vous. Il vous suffit de venir avec votre carte et de faire votre choix. Présentation de l'espace sur demande.
- **En continu**  
Nous avons à disposition des ordinateurs avec Word et internet, une photocopieuse et un scanner. Vous pouvez venir feuilleter des livres, des magazines ou des journaux sur place ou même réviser au calme.



Ce n'est qu'une partie de nos services, découvrez-en plus sur nos réseaux sociaux ou sur notre site : [www.mediathèque.ch](http://www.mediathèque.ch)

**Horaires :**  
11h30-18h (lu-ve)  
11h30-16h (sa)



MERCÉ

## Crèche-garderie-UAPE

C'est grâce au legs de feu Mme Marguerite Gaillard que la crèche-garderie-UAPE « Boule de gomme » a pu installer un nouveau bac à sable et ainsi améliorer la zone d'ombre et gagner en fraîcheur. Hommage lui sera rendu par la pose d'une plaquette commémorative.



TECHNIQUE

## Le Parc de la Tuilerie entame sa mue

D'ici l'été 2022, le Parc de la Tuilerie se verra progressivement dépouillé de ses arches. Un éclairage à consommation énergétique faible et pollution lumineuse limitée sera installé. Enfin, la fontaine devrait être repensée, pour devenir un espace autant ludique que significatif du Parc. Les arbres malades actuellement bordant au nord l'Hôtel de la Dent-du-Midi seront abattus pour faire place à un nouvel aménagement.

## Aider son prochain

**SOCIAL** **FABIEN LAFARGE** Une nouvelle association a été fondée à Saint-Maurice en date du 13 avril. Les Colis du Cœur redistribuent chaque semaine des biens de première nécessité à qui en fait la demande. Des soutiens sont recherchés.

En cette période de crise sanitaire, les conditions de vie de nombreux foyers se sont détériorées avec la baisse des revenus. Il est devenu plus difficile pour ces personnes de s'approvisionner en denrées alimentaires et ménagères.

C'est dans ce contexte que l'association les « Colis du Cœur de Saint-Maurice » a été constituée en date du 13 avril grâce à un réseau de bénévoles. Cette démarche est née au sein de l'Abbaye de Saint-Maurice. Le chanoine Maurice Sessou a rapidement sollicité Fabien Lafarge, conseiller municipal en charge des Affaires sociales, qui a pu offrir un accompagnement dans la réalisation de cette idée.



### Un local dédié

Au début de l'été, un local a pu être ouvert pour accueillir toute personne en difficulté et promouvoir l'esprit de partage, d'assistance et de solidarité sociale dans notre cité.

Dès maintenant, les « Colis du Cœur de Saint-Maurice » peuvent proposer gratuitement des produits de première nécessité, qu'il s'agisse de vivres ou d'articles non-alimentaires (lessive, produits de nettoyage, soins corporels).

Pour bénéficier des Colis du Cœur, il suffit de téléphoner les lundis pour bénéficier d'un colis le vendredi (voir encadré).



### Contacts:

**078 220 94 73** (le lundi de 13h00 à 17h00)

### Distribution:

Le vendredi à partir de 15h00, au local de l'Association par le petit jardin au nord du bâtiment de l'Aumônerie du Collège (Avenue d'Agaune 7, en face du restaurant Le Troubadour).

### Soutien:

Pour assurer sa durabilité, l'Association recherche des bénévoles et des aides financières. Il suffit de contacter **Maurice Sessou** **079 859 35 15** [maurice.sessou@stmaurice.ch](mailto:maurice.sessou@stmaurice.ch)

Ou écrire à l'adresse: **Les « Colis du Cœur de Saint-Maurice »**  
**P.A. Abbaye de Saint-Maurice**  
**Avenue d'Agaune 15**  
**1890 Saint-Maurice**

### Coordonnées bancaires:

«Colis du Cœur de Saint-Maurice, 1890 St-Maurice», IBAN: **CH69 0076 5001 0435 7950 0**

# Apprendre ... et s'intégrer

**INTÉGRATION** **MANUELLE FRACHEBOUD** Pour les nouveaux arrivants, l'apprentissage du français est évidemment un facteur important d'intégration. Depuis quelques années, atteindre un certain niveau de français est aussi une condition légale pour obtenir un permis de séjour ou le passeport suisse.

Les cours de français peuvent aussi servir de premier ancrage en dehors du domicile: on y crée des liens, on participe à des activités qui permettent de découvrir son environnement. Comme une visite de la médiathèque, une projection ou une exposition de la Semaine d'Actions contre le Racisme.

Mais avant de participer, encore faut-il s'inscrire. Il est souvent compliqué de trouver un cours de français, de comprendre les modalités d'inscription et de se rendre au premier cours quand on ne maîtrise pas la langue. Ici, on compte

souvent sur la solidarité, à la lumière de cet habitant de Vernayaz qui écrit au bureau de l'intégration: «J'ai un voisin d'origine polonaise qui aimerait prendre des cours de français». Ou de ce mari, en

«Ici, on compte souvent sur la solidarité.»

Suisse pour le travail depuis trois ans, qui demande un rendez-vous: «Ma femme m'a rejoint depuis l'Espagne, elle a besoin d'apprendre le français».

Comme le montrent ces deux exemples, les proches, les voisins, les offices de la population ou d'autres professionnels s'impliquent volontiers dans ce premier contact pour le rendre possible.

Le questionnement ne s'arrête pas forcément aux démarches administratives, à la lumière de cette dame qui, en visitant la salle de cours, s'exclame: «Oh là là, c'est une belle salle de cours avec toute la technologie moderne... ça m'impressionne! Serai-je capable de suivre?»

On le voit ici, les apprenants ont souvent besoin d'être rassurés. L'accueil chaleureux de l'enseignante les met à l'aise et leur donne confiance. Elle leur propose de passer un test pour les intégrer dans le cours qui correspond à leur niveau.





Dans les premiers mois d'apprentissage, le principal défi pour les apprenants reste de trouver des occasions pour pratiquer le français dans leur vie quotidienne, en dehors des cours. Certains demandent à rencontrer des bénévoles pour progresser plus rapidement.

Et ils progresseront d'autant plus vite s'ils suivent les cours avec plaisir et s'ils profitent de toutes les occasions de rencontres.

#### L'enseignante des cours de français

Suite au départ à la retraite de Mme Dominique Devanthéry, Mme Rachida Bounasser-Verelst a été engagée pour reprendre les cours de français pour allophones. Enseignante au Maroc, elle a été invitée à compléter sa formation en suivant trois modules de cours FIDE, programme national pour uniformiser et professionnaliser l'enseignement du français aux allophones.

Son expérience de la migration lui est précieuse pour comprendre les difficultés de ses élèves qui peuvent aussi s'identifier à elle et à son intégration réussie.

#### Comment se déroulent tes cours ?

Nous essayons de rester le plus possible dans le concret. Par exemple, la semaine passée je leur ai passé une vidéo sur un accident de travail. Un homme a reçu un tableau sur la tête, il rentre à la maison avec un bandage. Je propose de rejouer la scène par un jeu de rôles. Puis je demande aux apprenants de raconter des accidents qui leur seraient arrivés. À la fin, je listerai une série d'accidents avec les bonnes réactions à développer. Avec les débutants, je travaillerai surtout à enrichir leur vocabulaire, avec les avancés j'amènerai des notions de grammaire et de conjugaison.

#### Quels liens as-tu avec tes collègues de la région ?

Grâce à la coordination régionale des délégués à l'intégration, j'ai pu développer des collaborations avec mes collègues de la Maison du Monde à Monthey qui donnent aussi des cours à Vouvry. Cette stimulation est importante pour développer par exemple du matériel pédagogique ou pour suivre des formations ensemble. J'ai même été engagée en février à Monthey pour remplacer une des enseignantes pour un cours jusqu'à l'été.

#### Quel impact la pandémie a-t-elle eu sur tes cours ?

Lors de la première vague, tout s'est arrêté. Mais heureusement une ordonnance fédérale les a autorisés pour la seconde, à condition de ne pas être plus de 10 dans la salle et de respecter les règles sanitaires. J'ai instauré un système d'inscription par groupe WhatsApp. Les apprenants se sont montrés très motivés à vite s'inscrire, conscients de la chance qu'ils avaient de poursuivre les cours.

**« Chaque personne qui arrive dans mon cours est un nouveau défi. »**

#### Comment vis-tu cette expérience d'enseignante pour personnes non francophones ?

Chaque personne qui arrive dans mon cours est un nouveau défi. Je crois au potentiel d'apprentissage de chacun·e. Si

la personne éprouve des difficultés, j'essaie de comprendre dans quel contexte elle a déjà fait des apprentissages. A-t-elle déjà été scolarisée ? Quelle était la manière d'enseigner dans son pays ? Les élèves étaient-ils encouragés à participer, à poser des questions ou devaient-ils seulement écouter ? Je vais ensuite essayer plusieurs techniques. Le choix des sujets de discussion est aussi important : quand on parle de sa famille, la communication est plus spontanée. Pour moi, il n'y a pas de cas « désespérés ».

#### Quels sont tes prochains projets ?

J'ai à cœur de donner des cours de qualité pour que les participants puissent passer des examens et évaluer concrètement leurs progrès. Je sens parfois une tension entre cet objectif et la nécessité de laisser un espace de paroles à chacun·e. Le cours a aussi un objectif d'intégration.

J'ai beaucoup apprécié de donner les cours de français d'été dans le jardin de la Tuilerie, tous les matins du 12 au 16 juillet. Les enfants ont été pris en charge par des bénévoles et le Bibliobus leur a proposé des activités. Le dernier jour, nous avons pique-niqué tous ensemble. Le jardin a offert un joli cadre pour cette première expérience de cours d'été à Saint-Maurice.



## Des apprenantes racontent leur expérience.

HADJERE CITAKU

**« J'ai pris de l'assurance pour m'exprimer. »**

Arrivée en Suisse du Kosovo en 2010, j'ai rapidement eu deux enfants et je n'ai pas beaucoup eu de temps pour apprendre le français. Aujourd'hui je souhaite devenir suisse. Comme je n'ai pas le niveau de français demandé, je me suis inscrite au cours de la commune. Six mois plus tard, j'ai pris de l'assurance pour m'exprimer. Avant, dès que j'allais chez le pédiatre, j'appelais mon mari pour traduire. Maintenant je me débrouille toute seule. Et quand ma sœur est arrivée en Suisse l'année passée avec sa famille, c'est moi qui l'ai accompagnée dans ses démarches pour obtenir le droit de rester ici. Je suis fière de pouvoir l'aider !

CLEMENTINA NYAKETEHO

**« J'ai senti une ouverture pour moi. »**

J'ai laissé mon pays, l'Ouganda, pour rejoindre mon mari suisse en 2015. Tout était nouveau. La décision avait été difficile à prendre car j'aimais beaucoup mon travail. Diététicienne, je travaillais pour le ministère de la santé, j'étais responsable du programme nutritionnel de toute une région. Je développais la prévention contre la malnutrition à l'hôpital pour les enfants et les adultes mais aussi à la campagne et à la radio. Je collaborais avec des organisations internationales comme l'UNICEF. J'étais aussi engagée auprès de personnes séropositives ou avec d'autres pathologies.

Riche de toutes ces expériences, je me suis sentie très seule au début de ma vie en Suisse, même si j'étais très heureuse à la maison avec mon premier bébé. Mais dès que j'ai commencé les cours de français, j'ai senti une ouverture pour moi. Je pouvais commencer à communiquer avec les participants·tes du cours mais aussi avec mon entourage. J'ai aussi progressé dans la découverte de mon environnement. Ça me motive à suivre les cours avec sérieux et enthousiasme.

J'espère qu'un jour je pourrai utiliser mes compétences professionnelles dans mon nouveau pays.

DORAY LARA MARTINEZ

**« Mon quotidien a changé. »**

Je suis originaire de Cuba mais j'ai vécu en Espagne avant de venir en Suisse pour trouver du travail. C'était en 2012. J'ai appris le français sans prendre de cours, juste en parlant avec mes amis, mes deux enfants ou en écoutant la radio. J'ai bénéficié aussi d'un accompagnement bénévole, une fois par semaine à l'école : nous faisons les devoirs des enfants et parlons de la vie en Suisse. Un jour, une collègue de travail me parle des cours de la commune : je connaissais l'enseignante dont la fille fréquentait la même classe que mon fils. Je me suis inscrite et mon quotidien a changé. Je trouve les mots en français, je comprends mieux les gens. Je me surprends à faire des projets pour améliorer encore ma vie. Je pourrai trouver un travail moins fatigant que dame de nettoyage et peut-être même entreprendre une formation ?



### Les cours de français en chiffres

35 apprenants de 7 communes du district

4 cours de 1h30

1 salle de classe dans l'école primaire équipée d'un ordinateur et d'un tableau interactif

70.- frs pour l'année pour les apprenants

Financés par le PIC (Programme Cantonal d'Intégration, répartition financière entre la Confédération, le canton et les communes du district)

2 bénévoles engagées pour suivre les nouveaux apprenants arrivés au cours dès mars pour un rattrapage avant de les intégrer dans le cours

Une attestation à la fin du cours avec le niveau atteint



# Le point sur l'affaire Strumbo

**JUDICIAIRE** **XAVIER LAVANCHY** Le 18 août 2020, le Tribunal fédéral a rendu son jugement dans l'affaire qui opposait M. Salvatore Strumbo et la commune municipale de Saint-Maurice.

Ce tribunal a confirmé définitivement le jugement du tribunal cantonal valaisan qui avait reconnu la responsabilité de la commune dans le dommage subi par M. Strumbo et l'avait condamné à lui payer un montant d'environ CHF 1300 000.-. Pour une juste information des citoyens·nes, il convient de revenir sur cette affaire dont le résultat peut être considéré comme une véritable catastrophe pour les finances communales.

## Résumé (sur base des faits retenus par les tribunaux):

La commune est propriétaire des parcelles N° 227 et 228 dans le quartier du Glarier directement au nord du bâtiment de Lavigerie. À l'ouest de ces parcelles se trouve le bâtiment dont est partiellement propriétaire M. Strumbo sur parcelle N° 226. Un ancien atelier était construit sur les parcelles communales. Un promoteur, la société Drom's Diffusion SA réalise un projet qui comprend les deux parcelles communales. Cette société trouve un accord avec la commune pour la vente des parcelles. Le Conseil municipal et le Conseil général acceptent cette vente autorisant ainsi les autorités municipales à signer l'acte notarié. Le revenu est même inscrit dans le budget 2008. Pour des raisons diverses, la signature de l'acte de vente est reporté de quelques semaines.

Une demande de permis de construire est déposée par Drom's Diffusion SA le 21 janvier 2008. Cette entreprise conclut le 10 mars 2008 un contrat d'entreprise générale avec COLCO Sàrl pour la construction clefs en mains d'un immeuble locatif sur la parcelle acquise. Le 14 mai 2008, le Conseil municipal décide de délivrer l'autorisa-

tion de construire. Cette décision est communiquée à l'entreprise COLCO Sàrl qui demande de pouvoir débiter les travaux préparatoires de manière anticipée. L'administration communale autorise oralement l'entreprise COLCO Sàrl de débiter les travaux mais limite cette autorisation aux travaux de démolition de l'atelier. Cette entreprise débute le 20 mai 2008 la démolition de l'ancien atelier et poursuit par un terrassement important. Le 28 mai 2008, les travaux sont interrompus en raison de l'apparition de fissures sur le bâtiment sis sur la parcelle N° 226. Le travail de terrassement a été reconnu comme étant bien la cause des fissures rendant le bâtiment de la parcelle N° 226 inhabitable.

## Résumé des procédures entreprises

En août 2009, M. Strumbo ouvre action contre la commune, contre Drom's Diffusion SA et contre COLCO Sàrl en réparation de son dommage. COLCO Sàrl ne s'acquiesce pas de l'avance sur les frais de justice: la cause est divisée. Cette société entre ensuite en liquidation le 5 mars 2012. Toutefois, selon jugement sur appel du 30 avril 2015, COLCO Sàrl en liquidation est condamnée à payer un montant d'environ CHF 1300 000.- plus intérêts à M. Strumbo pour une responsabilité fautive. COLCO Sàrl est ensuite radiée du Registre du commerce.

Par jugement du 31 janvier 2018, le juge de district condamne solidairement la commune et Drom's Diffusion SA à verser à M. Strumbo des montants à titre de frais de réfection et perte locative d'environ CHF 1300 000.- plus intérêts. La responsabilité civile de la commune est retenue sur la base de l'art. 679 CC en tant que propriétaire du bien-fonds



sur lequel les travaux ont été entrepris, travaux qui ont causé le dommage. Cette responsabilité n'est pas fautive au contraire de la responsabilité reconnue de Drom's Diffusion SA. Par décision du 19 novembre 2019, le Tribunal cantonal confirme en substance cette décision. Le Tribunal fédéral en fait de même le 18 août 2020. À chaque fois, la commune fait recours sur l'argument principal qu'elle n'avait plus la possession de fait des parcelles sur le point d'être vendues. Cet argument ne convainc pas les différentes instances qui se basent pour fonder la responsabilité de la commune sur le fait qu'elle était toujours à la fin mai 2008 la propriétaire inscrite au Registre foncier.

La commune annonce le sinistre subi à son assureur responsabilité civile très rapidement en 2008. Immédiatement, l'assurance considère et communique

«Aucun des agents de la commune n'est responsable du dommage. Aucune erreur n'a été commise, aucune faute ne peut être retenue.»

sue actuelle de ce conflit. La commune se retrouve finalement comme seul réel répondant économique d'agissements dont elle n'est pas responsable. Les tribunaux l'ont dit, les avis de droit l'ont confirmé, aucun des agents de la commune n'est responsable du dommage. Aucune erreur n'a été commise, aucune faute ne peut être retenue. La collectivité publique doit assumer le simple fait qu'elle était encore propriétaire des parcelles concernées au moment où, de manière totalement irresponsable, l'entreprise générale, de son propre chef (sans avis d'ingénieur) et sans aucune autorisation même orale, a creusé sous les fondations du bâtiment sis sur la parcelle voisine. Alors comment expliquer que le ou les responsables primaires n'ont pas été amenés à rendre des comptes et à combler le dommage que la commune aujourd'hui déplore seule? Difficile d'apporter une réponse satisfaisante qui ne trouvera de toute manière aucun écho sur un plan juridique. Savoir se montrer responsable de ses actes et savoir assumer ses erreurs sont des privilèges qu'enseignent une éducation et un sens de l'honneur peut-être en voie de disparition...

Un montant de CHF 800 000.- est provisionné dans les comptes 2019 et un montant d'environ CHF 635 000.- se retrouve dans les comptes 2020. Le solde est amorti dans les différents comptes.

Eté 2021, le Conseil municipal décide de se retourner dans une action récursoire encore à mener contre la société Drom's Diffusion SA pour recouvrer une partie au moins du montant payé à M. Strumbo.

## Commentaire: un énorme gâchis et une colère inassouvie

Les finances communales dont les comptes sont parfois difficiles à boucler ont été alourdies en 2019 et 2020 de gros montants pour boucler le litige dit Strumbo. Si le sentiment général de justice peut se montrer satisfait que M. Salvatore Strumbo retrouve enfin son dû, il ne peut se contenter de l'is-





# Place de tir de Vérolliez : qui n'avance pas recule...

**VIE LOCALE** (XAVIER LAVANCHY) Une pétition munie de 450 signatures a été déposée en automne 2020 pour protester contre les nuisances en forte augmentation générées par la place de tir de Vérolliez. Depuis, de nombreuses démarches ont été menées par les pétitionnaires et par les autorités communales.

## La pétition et l'interpellation

Devant l'augmentation sensible des nuisances dues à une utilisation intensive de la place de tir de Vérolliez, quelques habitantes d'Epinassey (notamment Mme Ariane CURDY et Mme Céline VIGNON) ont lancé en automne 2020 une pétition demandant la mise en place de mesures contre ce dépassement évident de toute norme de protection. Cette pétition a été déposée auprès du Département de la Défense (DDPS) et du Département cantonal de la Sécurité, des Institutions et du Sport (DSIS). Cette pétition a été suivie par le dépôt d'une interpellation au Conseil général par Mme Ariane CURDY (première signataire).

## Une lettre au Conseil fédéral

Par la suite, les pétitionnaires et le Conseil municipal ont multiplié les contacts afin de trouver une quelconque issue favorable. Un courrier a notamment été écrit au nom de la commune à Mme la Conseillère fédérale, Viola AHMERD, un postulat déposé au Grand Conseil (par les députés et suppléante Laurent REY, Damien REVAZ et Christelle FARQUET) et le SEN (service de l'environnement de l'Etat du Valais) finalement approché.

Le 5 juillet 2021, le DDPS a reconnu dans une lettre adressée au Conseil municipal que les valeurs limites de bruit étaient

vraisemblablement dépassées sur le site de Vérolliez. Il a évoqué l'année 2025 pour l'assainissement de la place de tir. L'étude d'impact sur le site et les mesures proposées n'ont pas été communiquées.

**«Le DDPS a reconnu que les valeurs limites de bruit étaient vraisemblablement dépassées.»**

Il apparaît que la place de tir de Vérolliez est la seule place de tir en plaine du Valais romand et du Chablais vaudois à être accessible actuellement très facilement par les différentes troupes, par la formation militaire et policière des trois cantons partenaires de l'Académie de police. Elle permet également l'unique possibilité d'un tir en campagne à longue distance (secteur C dont la zone de but

vient d'être réaménagée) recherché par les différents clients de la place. Il est à relever que ce dernier secteur utilisé de manière intensive est justement le secteur qui génère le plus de bruit (résonance contre la falaise). La place de Pra Bardy sur commune de Sion (près d'Aproz) va faire l'objet d'un investissement important prochainement (halle couverte). Ces travaux permettront de garantir un tir à courte distance (25 et 50 m) sans nuisance. L'utilisation de cette dernière place initialement également utilisée pour le tir en campagne à longue distance (300 m) a été fortement réduite suite à l'intervention d'une association de riverains et de la commune de Sion.

## Constitution d'une association de défense des droits des riverains

Ainsi, la poursuite de la défense des intérêts légitimes de la population riveraine à ce que les normes de bruit soient respectées et de l'intérêt de la collectivité à ce que la place de tir soit garantie sans déchets de métaux lourds (zone de but) passent par une étroite collaboration entre la commune et une association de riverains à constituer. Ainsi, les pétitionnaires initiales proposent la mise sur pied de cette association. Elles appellent toute personne intéressée à les rejoindre pour la constitution en leur écrivant un mail à l'une des deux adresses ci-après.

## Intéressé-e ?

Association des riverains d'Epinassey:  
[curdyariane@gmail.com](mailto:curdyariane@gmail.com)  
[acvignon@bluewin.ch](mailto:acvignon@bluewin.ch)

# Concours international d'orgue de Saint-Maurice

**VIE CULTURELLE** (XAVIER LAVANCHY) Le jury du concours international d'orgue, présidé par le pianiste français M. Jean-Marc Luisada, ont décerné les prix le 15 août 2021 au terme d'une semaine de compétition.

Dix candidats ont passé les différentes épreuves. M. Minjun Lee (Corée du Sud) a reçu le premier prix (Prix de l'État du Valais) et le prix du Public. Le deuxième prix (Prix de la Ville de Saint-Maurice) a été attribué à Mme Anna Ivanova (Russie).

La 11<sup>e</sup> édition du Concours international d'orgue de Saint-Maurice aura lieu en août 2023.



## POLITIQUE

# Décisions du Conseil municipal

Au cours des 9 derniers mois, entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 25 septembre, le Conseil municipal a siégé à 14 reprises.

Il a notamment accordé les autorisations d'exploiter suivantes :

- **La Place**, à M. Thomas Gabriel à partir du 01.01.2021
- **Café tea-room PAM 13\***, à M. Florent Claret, à partir du 01.01.2021
- **La Grotte aux Fées**, à M. Olivier Crittin, à partir du 15.03.2021
- **Camping du Bois Noir**, à M. Philippe Corminboeuf, à partir du 26.03.2021
- **Motel Hôtel Inter Alp**, à M. Philippe Corminboeuf, à partir du 01.04.2021

M. Sylvain Robatel et Mme Laetitia Lugon, du Parti Libéral Radical (PLR), ont démissionné de leur fonction de Conseiller-ère général-e. Le Conseil municipal a, dès lors, désigné M. Olivier Baseggio et M. Sébastien Berno, premiers non élus de la liste PLR, comme nouveaux membres du Conseil général pour la période 2021-2024.

## TECHNIQUE

# Futurostep se dessine

Le Conseil municipal a accepté d'entériner la participation de la commune de Saint-Maurice à Futurostep sur son site à Monthey en remplacement de sa Step actuelle. Ce projet prévoit la mise à disposition des communes partenaires (10 communes) et de Cimo une station d'épuration ultra-moderne avec traitement des micro-polluants à l'horizon 2030.



## VIE COMMUNALE

## Félicitations

Le Conseil municipal ainsi que l'ensemble des collaborateurs de la commune de Saint-Maurice adressent leurs sincères félicitations à :

**Sophie Lugon**, pour la réussite de son apprentissage d'employée de commerce au sein de l'Administration générale, au terme de 3 ans de formation.

**Fatima Hodovic**, pour la réussite de son stage au sein de la crèche-garderie-UAPE « Boule de Gomme », au terme d'une année de formation.

**Helena Staub**, pour la réussite de son stage au sein de la crèche-garderie-UAPE « Boule de Gomme », au terme d'une année de formation.

**Marina Brstilo**, pour la réussite de sa formation d'éducatrice au sein de la crèche-garderie-UAPE, avec, de surcroît, la mention « bien », au terme de 3 ans de formation.

**Lionel Bourgeois**, pour la réussite de sa formation d'animateur socio-culturel en emploi au sein de la « Dzèbe », au terme de 4 années de formation.

**Al Pauchon**, pour la réussite de son stage MPE au sein de l'Administration générale, au terme d'une année de formation.



## VIE COMMUNALE

## Bienvenue aux nouveaux



**Cédric Haas**, 22 ans, a débuté son activité en tant que collaborateur administratif au Service Officiel de la Curatelle (SOC) le 01.01.2021.



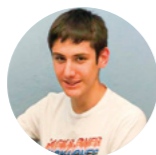
**Didier Rouiller**, 48 ans, architecte de formation, a débuté son activité en tant que chef du service Urbanisme & bâtiments le 01.01.2021.



**Nicolas Aubert**, 28 ans, a débuté son activité en qualité d'agent d'exploitation au sein du service Urbanisme & bâtiments (bâtiments) le 01.03.2021.



**Chantal Gander**, 50 ans, a débuté son activité au sein du service des Finances, Contributions & Promotion économique en tant que collaboratrice financière le 01.06.2021.



**Luca Dionisotti**, 16 ans, a débuté son apprentissage d'employé de commerce au sein du service Administration générale le 01.07.2021.



**Rexhep Jetullahi**, 16 ans, a débuté son apprentissage d'employé de commerce au sein du service Administration générale le 01.07.2021.



**Célia Dubois**, 20 ans, a débuté son activité en qualité de stagiaire probatoire ES au sein de la crèche-garderie-UAPE « Boule de Gomme » le 01.08.2021, pour une année.



**Clothilde De Becdelièvre**, 23 ans, a débuté son activité en qualité de stagiaire probatoire ES à la crèche-garderie-UAPE « Boule de Gomme » le 01.08.2021, pour une année.

## VIE COMMUNALE

## Départs

**Silvia Urso**, 31.01.2021, Autorité de Protection de l'Enfant et de l'Adulte (APEA)

**Sandrine Aymon**, 30.04.2021, Finances, contributions & promotion économique

**Steve Favre**, 31.05.2021, Police Intercommunale du Salentin (PIS)

**Marina Brstilo**, 31.07.2021, Crèche-garderie-UAPE

**Nicolas Kappeler**, 31.08.2021, Police Intercommunale du Salentin (PIS)

**Sacha Froidevaux**, 31.08.2021, Police Intercommunale du Salentin (PIS)

**Alban Jetullahi**, 31.08.2021, Finances, contributions & promotion économique

**Christophe Exposta**, 30.09.2021, Tourisme, culture & sport (Piscine)

**Vincent Délez**, 30.09.2021, Urbanisme & bâtiments (bâtiments)

## VIE COMMUNALE

## Retraites



**Claudine Rey-Bellet**  
Le 18 juin dernier, Claudine Rey-Bellet a fermé derrière elle, pour la dernière fois, la porte de sa classe. Une longue et belle carrière avec nos élèves 1-2H. Merci à Claudine pour son engagement sans faille et, comme l'ont chanté ses collègues le jour de la clôture : « Joyeuse Retraite » !

**Diego Clément**  
Celui qui fut le « roi » du Centre sportif dès avril 2000 a décidé de prendre une retraite méritée dès la fin du mois de mars 2021. Connu de toute la population pour sa serviabilité, sa bonhomie et sa compétence, Diego Clément peut quitter l'équipe des bâtiments avec le sentiment du devoir largement accompli. Un grand merci pour son engagement et très belle retraite !



**Sonia Jordan**, 31 ans, a débuté son activité en qualité de collaboratrice administrative au sein de l'Autorité de Protection de l'Enfant et de l'Adulte (APEA) le 01.02.2021.



**Léa Link**, 22 ans, a débuté son activité en tant que greffière-juriste sur appel au sein de l'Autorité de Protection de l'Enfant et de l'Adulte (APEA) le 01.02.2021.



**Pascal Chambrier**, 65 ans, a débuté son activité en tant qu'employé de la déchetterie au sein du service Infrastructures & énergies (travaux publics et espaces verts) le 01.06.2021.



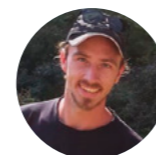
**Sophie Lugon**, 21 ans, après l'obtention de son CFC d'employée de commerce au sein du service Administration générale, a été engagée au service des Finances, Contributions & Promotion économique le 01.07.2021, pour une durée de 6 mois.



**Renaud Lacroix**, 35 ans, a débuté son activité en qualité de maître de bain responsable pour le service Tourisme, culture & sport (piscine) le 01.08.2021.



**Helena Staub**, 21 ans, poursuit sa formation en tant qu'éducatrice HEVS au sein de la crèche-garderie-UAPE « Boule de Gomme » après la réussite de son stage probatoire, le 01.08.2021.



**Lucas Lonfat**, 25 ans, a débuté son service civil pour une année au sein du service Infrastructures & énergies (travaux publics et espaces verts) le 01.08.2021.



**Sylvain Robatel**, 23 ans, a débuté son activité au service des Finances, Contributions & Promotion économique en qualité de collaborateur financier le 16.08.2021.



# Mémento événements

## ÉVÉNEMENTS

**26.09.2021 – Mex**

- Journée champêtre de la St-Florentin

**30.09.2021 – Restaurant la Casabaud**

- Les jeudis Vignerons, découvertes tessinoises

**06.10.2021 – Médiathèque**

- Contes avec Nicolas Broillet

**07.10.2021 – Médiathèque**

- Né pour lire

**08.10.2021 – Médiathèque**

- Café littéraire - deux maisons d'édition, deux écrivains

**09.10.2021**

- Les défis du jubilé

**26.10.2021 – Médiathèque**

- Conférence, retour historique sur les séismes de 1946



**28.10.2021 – Restaurant la Casabaud**

- Les jeudis vigneron, Domaine Le Luissalet

**12.11.2021 – Médiathèque**

- Nuit du conte suisse - Et la terre tourne... en équilibre fragile

**17.11.2021 – Médiathèque**

- Contes avec Margot Blanchut

**18.11.2021 – Médiathèque**

- Café littéraire avec Gaëlle Josse
- Conférence - Situation actuelle et la prévention du risque sismique

**19-20.11.2021 – 18Nonante Bar**

- St-Moss Vino

**25.11.2021 – Médiathèque**

- Né pour lire

**26.11.2021 – Mex, Auberge de l'Armailli**

- repas communautaire

**3-4.12.2021 – Salle commune de la Tuilerie**

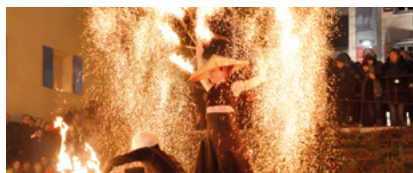
- Comptoir du vin organisé par la Casabaud

**04.12.2021 – Grand-Rue**

- Marché de Noël

**7-11.12.2021 – Abbaye et centre-ville**

- Lumina



## EXPOSITIONS

**Galerie OBLIQUE**

**11.09-30.10.2021**

- Raphaël Moulin, sculptures

**Espace ContreContre**

**11.09-16.10.2021**

- Aline Fournier, photographies

**Château**

**jusqu'au 14.11.2021**

- «Là-haut Da Oben»: les sites fortifiés de la Préhistoire à nos jours en Valais.
- Pinocchio & Jim Curious

**Abbaye**

**jusqu'au 31.12.2021**

- Le Chanoine Bourban et les premières églises d'Agave

**24.09-10.10.2021**

- «Abbayes en miniature»

**Médiathèque**

**10.09-15.10.2021**

- «musique éternelle»

**25.10-04.12.2021**

- Les séismes de 1946
- Construction de la caserne du SDIS

## AU THÉÂTRE DU MARTOLET

**25.09.2021**

- Oesch's die Dritten

**26.09.2021**

- Glenn Miller Orchestra, directed by Wil Salden

**01.10.2021**

- Patrick Fiori, un air de famille

**03.10.2021**

- Pinocchio, la comédie musicale

**08.10.2021**

- Hélène Segara, Karmatour

**10.10.2021**

- Viktor Vincent, Mental Circus

**13.10.2021**

- Thomas Wiesel, ça va

**17.10.2021**

- Le Livre de la Jungle

**22.10.2021**

- Sylvie Vartan, le récital

**04.11.2021**

- Olivier De Benoist, le petit dernier

**05.11.2021**

- Queenmania Rhapsody

**06.11.2021**

- Frédéric François, 50 ans de carrière

**13.11.2021**

- La vie en rose, Bolero, Ballet de Milan

**16.11.2021**

- Marina Rollmann «un spectacle drôle»



**19.11.2021**

- Arturo Brachtti «solo»

**20.11.2021**

- Pink Floyd History

**04.12.2021**

- Yoann Provenzano

**05.12.2021**

- Celtic Legends

Un sujet que vous souhaiteriez voir traité? Un article à publier?  
Transmettez-nous vos idées à [administration@st-maurice.ch](mailto:administration@st-maurice.ch)